



Le CNESER, à quoi ça sert ?

La composition du CNESER

- 100 membres
- 60 % d'élus·es
- 1 conservateur·trice des bibliothèques
- 5 représentant·es des personnels BIATSS

Le rôle du CNESER

Il est obligatoirement consulté sur :

- **la stratégie nationale** en matière d'enseignement supérieur et de recherche
- **les structures** : créations, dissolutions ou regroupements d'établissements (Comue et ordonnance « regroupement »)
- **la recherche** : projets relatifs à son organisation et à l'emploi scientifique ;
- **les moyens** : répartition des emplois et des budgets entre les établissements ;
- **les formations** : cadre national des formations, diplômes nationaux, accréditation de l'offre de formation des établissements ;
- **la législation et la réglementation** concernant les formations supérieures.



Un service public menacé

Depuis 20 ans, les gouvernements **successifs** ont entrepris une restructuration continue et profonde du paysage de l'ESR. De fusions d'établissements en regroupements imposés (COMUE) et depuis la LPR par la création à marche forcée d'établissements expérimentaux, il s'agit de promouvoir la concurrence entre les établissements pour leur inscription dans les classements internationaux (Shanghai).

L'austérité budgétaire imposée est aggravée par l'inflation, alors que les effectifs étudiants sont en croissance. Elle sert d'aiguillon dans cette course folle, entraînant des difficultés désormais structurelles pour les établissements : maintien de l'emploi précaire à un

niveau parmi les plus hauts de la fonction publique (40%), moyens de fonctionnement en baisse constante, dégradation des conditions de travail et d'accueil des étudiant·es.

Par ces politiques, c'est le service public qui recule, au profit du privé : sélection en licence et en master, nécessité de compléter les financements publics par de nouvelles ressources (appels à projet, exploitation du patrimoine immobilier, augmentation des frais d'inscription pour les étudiant·es extra-communautaires...)

Notre service public d'enseignement supérieur et de recherche, avec sa qualité et son accessibilité universelle est menacé. Il est notre richesse. Nous refusons qu'il disparaisse !



Élection des représentant·es des personnels des EPSCP au CNESER

(Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche)

Collège des personnels scientifiques des bibliothèques

Scrutin du jeudi 15 juin 2023



Candidature présentée par le

SNASUB-FSU

Syndicat national de l'administration scolaire et universitaire et des bibliothèques
(Fédération syndicale unitaire)

- 1 **M^{me} Marie NIKICHINE**
Conservatrice en chef des bibliothèques
Université Paul-Valéry (Montpellier-III)
- 1 bis **M. Léonard BOURLET**
Conservateur des bibliothèques
Nantes Université
- 1^{ter} **M^{me} Delphine COUDRIN**
Conservatrice en chef des bibliothèques
Université Bordeaux Montaigne (Bordeaux-III)



Défendre le service public de l'enseignement supérieur et de recherche

Le CNESER doit être le lieu de régulation nationale du Service Public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : affectation des moyens, orientations, critères d'évaluations, cadrage national des formations... Comme dans toutes les instances, vos élu-es FSU, y sont engagé-es et compétent-es sur les dossiers.

→ Pour des moyens à la hauteur des besoins

Pour les personnels, autonomie des universités et austérité budgétaire riment avec dégradation des conditions de travail et précarité. Le CNESER est un relai important pour exiger une augmentation des financements à la hauteur des besoins, les créations d'emplois statutaires indispensables à une offre de formation de qualité et des critères clairs de répartition des budgets et des postes. Nous exigeons la gestion de la masse salariale par le ministère et un plan de résorption de la précarité.

→ Pour une politique documentaire ambitieuse

Le désengagement de l'État fait peser des menaces graves sur l'avenir de secteurs entiers de la formation et de la recherche.

Face à l'augmentation importante des dépenses dues à la hausse des coûts de l'énergie et l'accroissement continu des prix de la documentation, par exemple, la BULAC a dû se désabonner de 90 titres de périodiques et de 3 bases de données en 2023.

Par ailleurs, la science ouverte engendre d'importants changements dans le domaine des acquisitions documentaires. Même si les différents modèles de publication sont une alternative aux grands fournisseurs, ils demeurent

tributaires des subventions publiques et peuvent accentuer les disparités entre établissements. Des budgets amputés et un paysage éditorial scientifique en mutation accentuent les difficultés à proposer une offre documentaire d'excellence et pérenne.

→ **Pour un enseignement supérieur** assurant les conditions de réussite de toutes les étudiant-es ; un cadrage national de formations diversifiées et renouvelées permettant la poursuite d'études et la sortie qualifiante, reconnues par des diplômes nationaux ; le rapprochement de l'ensemble des formations supérieures publiques. C'est une autre politique d'orientation et d'inscription sans sélection à l'université qu'il faut ! Parcoursup et « mon master » ne simplifient pas l'accès au supérieur des étudiant-es ni le travail des personnels.

→ **Pour des orientations de recherche** débattues démocratiquement, dans le respect des libertés académiques ; des critères d'évaluation de la recherche, des formations et des établissements élaborés par des instances comprenant une majorité d'élus-es ; un maillage territorial cohérent assis sur des coopérations scientifiques librement choisies en France et à l'international. Pour permettre de bonnes conditions de travail et de recherche, il est urgent d'obtenir l'augmentation significative et pérenne des crédits récurrents.



Le rôle de nos élu-es FSU

Les avis consultatifs du CNESER constituent un outil majeur pour débattre des enjeux de la politique ministérielle. C'est aussi un lieu de mise en évidence et d'affichage des positions de la communauté universitaire. Le SNASUB-FSU, le SNICS-FSU et le SNUASFP-FSU y contribuent fortement par le travail régulier de leurs élu-es sur l'ensemble des dossiers, adossé au travail des sections syndicales locales.

Au sein de la délégation FSU, vos élu-es porteront des propositions sur tous les sujets pour que le CNESER joue pleinement son rôle. Notamment, ils insisteront sur le rôle essentiel des BIATSS dans le service public de l'ESR, et se battront pour promouvoir une formation universitaire, gratuite et de qualité pour tou-ttes, sur tout le territoire, une politique de recherche scientifique ouverte, citoyenne, répondant aux grands enjeux intellectuels, sociaux, et environnementaux du 21^e siècle.

Personnels scientifiques des bibliothèques Votez et faites voter SNASUB-FSU

(selon les décisions prises par les établissements)

- @ → par scrutin électronique du 12 au 15 juin ;
-  → à l'urne le jeudi 15 juin ;
-  → ou par correspondance.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



SNASUB-FSU